

Assistance en droit du travail

Nos réponses d'expert à toutes vos problématiques juridiques

Chaque jour, nos experts en droit social et relations sociales accompagnent les directions d'entreprises et les services RH sur l'ensemble des problématiques relatives à la gestion du personnel.

Lois nouvelles, réformes sociales, jurisprudence... les employeurs sont tenus d'être parfaitement informés dans un environnement qui se complexifie et face à des marchés qui supposent des adaptations permanentes et sécurisées juridiquement.

Nos experts interviennent sur les terrains auprès de nos clients dans le cadre de nos missions de conseil en gestion des ressources humaines, management des relations sociales ou organisation ou comme formateurs auprès des managers et des représentants du personnel. Ils connaissent parfaitement la réalité des organisations et le cadre juridique à respecter.

Par téléphone ou par mail, ils vous informent sur les solutions opérationnelles pour vous permettre d'adapter vos pratiques et répondre à toutes vos interrogations. Ils vous fournissent rapidement des réponses claires et précises en s'appuyant sur des textes de références officiels (code du travail, jurisprudence, conventions collectives, ...).

Vous obtenez immédiatement la réponse à vos interrogations et sécurisez vos décisions en matière de gestion du personnel.

Nous vous informons en matière de relations individuelles et collectives de travail : Rédiger un contrat, négocier un accord collectif, organiser le temps de travail, respecter la réglementation de la durée du travail, gérer vos IRP, recruter en CDD ou à temps partiel, ...

Quelques exemples de questions auxquelles nous répondons :

- Comment mettre en place les conventions de forfaits en jours ?
- Comment négocier en l'absence de délégué syndical ?
- Comment faut-il organiser les élections professionnelles ? Quel calendrier faut-il respecter ?
- A quelles conditions peut-on mettre en place le « chèque santé » ?

